

Chronologie Calvin-Pélisserie

Les citations jusqu'à 2014 sont sorties de la brochure pour les 35 ans de l'AHCVV : Une Association d'Habitants à quoi ça sert ?

Pour rappel, l'AHCVV a été créée en 1980.

1980 : « Par ailleurs d'emblée l'AHCVV prend position très clairement sur le projet dit «de Toledo, un cœur neuf pour un vieux quartier » qui propose, après démolition de la salle de l'Alhambra, la construction d'un parking de 645 places en sous-sol et en surface des immeubles résidentiels avec appartements de 3 et 4 pièces.

La toute jeune AHCVV s'y oppose entre autres parce que les logements prévus ne seraient pas accessibles au plus grand nombre, ni aux familles avec enfants, une **nécessité absolue de notre point de vue pour redonner au quartier l'hétérogénéité de population qu'il a perdue.** (p.10)

Elle lance donc, quelques mois plus tard une **pétition** adressée au Conseil municipal et au Grand Conseil demandant la construction de **logements pour familles avec enfants** ». (p.11)

1981 : « Par ailleurs l'Association se mobilise sur la question du logement. En effet le centre-ville aurait perdu en une dizaine d'années environ 35 % de sa population et les changements d'affectation de logements en bureaux ou banques inquiètent ». (p.14)

1984 : « ...préoccupations récurrentes mais aussi, malheureusement, une anticipation des problèmes dénoncés aujourd'hui encore : changements d'affectation et disparition des habitants, augmentation du prix des loyers, désertification qui engendre des nuisances nocturnes. » (p.24)

1985 : « l'AHCVV lance diverses pétitions et envoie des délégations aux auditions qu'elles engendrent pour un équilibre entre les activités professionnelles, sur certaines inquiétudes en relation avec les changements d'affectation et congés-ventes... » (p.25)
« Cette même année, plusieurs rencontres publiques sont organisées.... M. David Lachat, avocat, expose le problème des congés-ventes.... M. Claude Haegi, conseiller administratif, fit une conférence sur la politique de la Ville en matière de logement. Il expose les innovations de la Ville dans la location de ses immeubles, c'est-à-dire l'aide personnalisée. Enfin au mois de mai, l'AHCVV reçoit M. Jean-Marc Lamunière, architecte, qui a observé les changements d'affectation dans la Vieille-Ville, les fractionnements de grands appartements en studios ou en bureaux en particulier. » (p.26)

1986 : « Du côté du logement, force est de constater que la promotion (spéculation ?) immobilière continue ses ravages, avec l'apparition du congé économique qui vide le centre-ville de ses habitants : il faut alerter sans cesse. » (p.29)
« le même Conseiller d'Etat (Christian Grobet) présente le projet pour la zone Rôtisserie-Pélisserie, soit la friche située derrière l'Alhambra restée un parking à ciel ouvert suite à la démolition d'immeubles considérés comme insalubres » (p.30)

1987 : « La principale préoccupation de l'année reste celle de l'Alhambra, bâtiment et espace contigu... (oui à une salle polyvalente à usage culturel, oui à des logements à prix abordables ». (p.3)

1988 ; « un grand dossier sur le logement » (avec résumé explicatif sur la LDTR, les PUS, et le Droit de superficie). (p.34)

1990 : « Sur le front du logement, une page entière du Journal des Habitants du mois de mars est consacrée, avec rappel chronologique à un exemple de spéculation... Dans cette affaire point de jeu de l'avion. Juste une gestion immobilière fort curieuse, qui étonne même certains professionnels sérieux de l'immobilier. Une gestion qui aboutit à inévitable écrémage social des habitants...» (p.36)

1994 : « L'Association met sur pied un groupe de travail pour une coopérative d'habitation sur la friche de l'Alhambra. En effet le quartier perd ses habitants, l'AHCVV souhaite le contraire » (p.41)

1995 : « C'est l'année de la votation cantonale sur l'Alhambra. » (p.42)

1997 « Celle de l'échange de parcelles entre l'Etat et la Ville...les deux entités, bâtiment et parcelle, devraient passer à la Ville. (p.46)

1998 : « le logement continue à préoccuper (bâtiment dit « de la Migros » dans les rues basse et celui de la banque Pictet, rue du Conseil-Général) ». (p.48)

2002 : « le Conseil municipal accepte deux crédits, l'un destiné à la réfection de la toiture de l'Alhambra, l'autre à l'étude du périmètre qui jouxte le bâtiment. » (p.53)

2010 : « Celui (le dossier) qui dure et qui semble même interminable mais avance comme l'Alhambra, le conseil municipal ayant voté un crédit pour le lancement du concours pour la construction de logements. » (p.64)

Comme toujours dans ce dossier, il y a des pauses. Entre 2010 et 2014, l'association se préoccupe d'autres objets. Mais si le Journal des Habitants ne s'exprime pas sur le dossier de l'Alhambra, le chantier de la salle commence et se termine. Elle est inaugurée le 27 mars 2015.

Par contre le dossier du logement étant mis sous la pile, malgré l'acceptation par le Conseil municipal du crédit pour le lancement du concours, l'AHCVV pétitionne pour le réactiver.

Je saute les différentes péripéties, elles aboutissent à un vote positif en commission d'aménagement, avec félicitations de la commission pour le travail effectué par l'association, puis du plénum du Conseil municipal.

En 2020, les services du Dpt des Constructions de la Ville rédigent alors un Appel à candidature pour l'attribution d'un terrain en droit de superficie pour la réalisation et la gestion de logements sociaux pérennes, rue Calvin-Pélisserie.

Cet appel doit être validé par le Conseil administratif. Il est refusé à 3 contre 2, une semaine avant le changement de législature. Il est refusé une seconde fois à 3 contre 2 avec le CA de la nouvelle législature. Mais à notre connaissance, ces décisions n'ont pas été commentées ni publiées...

Andrienne Soutter
Octobre 2021